



Le mardi 18 décembre 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 12 décembre 2018 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mme Aurélie VERNIER.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Marie-France TAILLEFER), Mme Martine FOULON (à M. le Maire).

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N°18-4-14

Culture

Musée de la Résistance

Réseau Mémoire14-45

Rapport de :
M. Pierre ZIMMERMANN,
Adjoint délégué à la Culture

Depuis 2012, le Musée bénéficie, dans le cadre du projet INTERREG IV TransMusSites 14-45 (développement d'un réseau transfrontalier de musées et de sites des deux Guerres mondiales) d'un logiciel d'inventaire des collections en ligne, doublé d'un portail grand public baptisé Memoire14-45. Ce logiciel est partagé avec une douzaine d'autres sites du Nord, du Pas-de-Calais, et de Flandre occidentale.

Le projet TMS14-45 touchant à son terme, le Musée de la Résistance se propose de se constituer en tête du réseau Mémoire14-45, aux côtés de l'Alloeu Terre de Bataille 14-18, du Musée de la Bataille de Fromelles, du Musée des Canoniers sédentaires de Lille, du Mémorial Ascq 1944, du Musée du Fort Leveau, du fort de Leffrinckoucke et du Musée Jean et Denise Letaille de Bullecourt.

Le financement des dépenses liées au progiciel d'inventaire et au portail en ligne sera ainsi assuré et le travail d'inventaire et de numérisation des collections poursuivi.

Le département du Nord propose de verser en 2019 une subvention de 15000€. Si ce soutien n'était pas confirmé en 2020 et les années suivantes, il est bien noté que les structures précitées seront appelées à se prononcer sur le maintien du dispositif.

Par ailleurs, le réseau bénéficiera d'un soutien de 3200€ de la DRAC dans le cadre de sa politique de développement numérique.

Ceci étant exposé, nous proposons d'autoriser le Musée de la Résistance à s'engager en tant que chef de file dans la création du réseau Mémoire14-45.

Travaux préparatoires
CA du 4 décembre 2018
CG du 11 décembre 2018

Le Conseil

Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

